

90

PIA 4 RÉGIONALISÉ PAYS DE LA LOIRE

Une enveloppe de

28 M€

pour les entreprises de
la région Pays de la Loire

BÉNÉFICIAIRES

Start-up, PME, ETI,
Grande Entreprise (uniquement pour
les projets de filière)



FORME DE L'AIDE

Subvention et/ou Avance Récupérable



INTENSITÉ DE L'AIDE

jusqu'à 50% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Jusqu'au 31/12/2022

FINANCEURS



bpifrance



— QUELS PROJETS ?

Le 4^{ème} Programme des Investissements d'Avenir consacre **28 M€ aux projets des entreprises de la région Pays de la Loire.**

Deux appels à projets sont ouverts pour :

- ↳ Des **projets d'innovation**, de la faisabilité à l'industrialisation
- ↳ Des **projets de structuration / transformation de filières stratégiques régionales**

Les projets doivent impérativement concerner les domaines suivants :

- ↳ Technologies avancées de production
- ↳ Économie maritime
- ↳ Alimentation et bioressources
- ↳ Technologies informatiques et électronique professionnelle
- ↳ Design et industries culturelles et créatives
- ↳ Thérapies de demain et santé
- ↳ Énergies de demain

— QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront prétendre à une aide significative portant sur 50% des dépenses éligibles :

- ↳ **Jusqu'à 200 K€ en subvention** pour les projets **d'innovation** en phase de faisabilité
- ↳ Et **jusqu'à 500 K€ en avance récupérable** pour les projets en phase de développement ou de pré-industrialisation
- ↳ **Jusqu'à 2 M€** mixant 50% en subvention et 50% en avance récupérable

— IMPORTANT

⚠ La qualité du dossier, le plan de financement, le modèle d'affaires, les impacts sociaux, économiques et technologiques seront des éléments structurants pour la sélection des dossiers.



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS



19 ANS
D'expérience

220 M€
D'aides publiques
obtenues en 2021

3
Implantations
en France

76
Collaborateurs